

BATRACIENS SUR LES ROUTES

A la fin de l'hiver, les batraciens entament leur migration printanière. Destination : les mares et les étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire à leur tour.

Ces déplacements débutent dès la fin de l'hiver (généralement fin février - début mars), par temps doux et humide, à la tombée du jour. Les animaux peuvent ainsi parcourir plusieurs kilomètres à travers bois et prairies. Certaines nuits présentant des conditions climatiques particulièrement favorables (t° autour de 7°C), les migrations peuvent impliquer des milliers d'individus.



Stephen Vlncke

ROUTES MEURTRIÈRES

Si leur itinéraire croise une route, c'est l'hécatombe ! Chaque printemps, des dizaines de milliers d'animaux périssent sur les routes de Wallonie, écrasés par les voitures, parfois après une longue agonie...

Nos batraciens font partie de notre patrimoine naturel, ils jouent un rôle important dans nos écosystèmes et sont une source d'émerveillement pour ceux qui savent les observer... Alors, faisons en sorte que cette migration ne soit pas leur dernière...

QUE FAIRE ?

Des solutions durables existent comme les tunnels (appelés « crapauducs ») spécialement conçus pour permettre le passage des batraciens sous les routes. Mais en attendant que la construction de tels ouvrages et d'autres mesures définitives se généralisent, je peux...

... LEVER LE PIED !

La nuit, à proximité des "routes à batraciens", rouler à vitesse très réduite (sous la barre des 30 km/h), et au besoin les feux de détresse allumés, est le premier réflexe qui sauve un grand nombre d'animaux ! En dessous de cette vitesse, on évite en effet que les batraciens ne soient aspirés et projetés vers une mort certaine contre le soubassement des véhicules. Soyez également très attentifs aux volontaires qui participent au ramassage des batraciens !

PARTICIPER !

Vous pouvez aussi aider les batraciens en participant à l'une des opérations de ramassage des batraciens organisées le long de tronçons de route, pour éviter qu'ils ne se fassent écraser.

Découvrez la liste des opérations de sauvetage sur www.batraciens.be



Stephen Vlncke

Réalisé par Natagora asbl pour le compte de la Région wallonne

ATTENTION BATRACIENS SUR NOS ROUTES !



Imprimé sur papier 100 % recyclé | Éditeur responsable : Claude Delbeuck (DGARNE) - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes


biodiversité 52
www.biodiversite52.be


RÉGION WALLONNE

BATRACIENS COMMUNS EN WALLONIE

LE CRAPAUD COMMUN



Le crapaud commun est le batracien dont les migrations sont les plus spectaculaires. Il se déplace lentement et, pour cela, est très exposé au trafic routier.

LA GRENOUILLE ROUSSE



La grenouille rousse est la grenouille la plus abondante en Wallonie. On la retrouve dans les bois, les prairies, les parcs et les jardins.



LES TRITONS



Quatre espèces de tritons sont présentes en région wallonne : triton crêté, triton palmé, triton alpestre et triton ponctué. On les confond parfois avec la salamandre qui se distingue par sa livrée noire et jaune.

UNE OPÉRATION PRÈS DE CHEZ VOUS :

CONSEILS PRATIQUES

SI VOUS VOULEZ PARTICIPER À UNE OPÉRATION EXISTANTE :

- Contactez l'organisateur pour obtenir les infos pratiques (lieu, heure de rendez-vous...). Consultez la liste actualisée sur www.batraciens.be
- Si vous en disposez, emportez une lampe de poche, un seau, des vêtements chauds et imperméables, et un dossard réfléchissant.
- La plus grande prudence est de mise lors des ramassages, chacun participe à titre personnel (aucune assurance si ce n'est la vôtre ne vous couvre en cas d'accident).

SI VOUS SOUHAITEZ MONTER UNE NOUVELLE OPÉRATION :

- Pour que votre opération soit une réussite, préparez la dès l'hiver et parlez-en autour de vous pour constituer un groupe de volontaires.
- Contactez votre administration communale, et le Département de la Nature et des Forêts (DNF) pour leur parler de votre intention, solliciter les autorisations nécessaires et leur collaboration (placement de barrières Nadar, de panneaux de limitation de vitesse...).
- Contactez des personnes qui organisent déjà de telles opérations pour bénéficier de leurs expériences (> liste sur www.batraciens.be).
- Contactez le groupe Rainne de Natagora (081/83 05 79) ; chargé par la Région wallonne de conseiller les groupes locaux sur les aspects techniques des opérations de sauvetage.
- Des dispositifs temporaires constitués de barrières ou treillis et de seaux sont installés par certaines communes, Groupes d'action locale, PCDN et par la province de Namur.
- Restez courtois en toutes circonstances et prenez le temps de donner des explications utiles !